

# LES MANUFACTURES D'ÉTOFFE EN ÉGYPTÉ

## AU MOYEN AGE

---

Permettez-moi, Messieurs, de vous présenter une courte note sur une précieuse acquisition que vient de faire le Musée Arabe, grâce aux efforts si persévérants déployés par Son Excellence Yacoub Artin Pacha, en vue d'enrichir les différentes collections de ce Musée.

Je veux vous entretenir d'une pièce d'étoffe, ou plutôt d'un fragment d'étoffe d'un très grand intérêt.

Il est en tissu de lin extrêmement fin et mesure 0<sup>m</sup>,80 × 0<sup>m</sup>,18. Il est traversé à son milieu par une bande de soie de couleur et renferme en bas de cette bande une inscription brodée en caractères cursifs indiquant le lieu de la fabrication et le nom du personnage à l'usage duquel il était destiné. (Voir la planche à la suite de cette note).

Il est fort intéressant, dis-je, parce qu'il est la seule pièce portant une date certaine et que cette date le fait remonter justement à l'époque où l'art et l'industrie étaient à leur apogée, je veux dire l'époque du fameux Haroun-ar-Rachîd et de ses fils Al-Amin et Al-Ma'moun. Il est encore intéressant parce que, par son inscription, il vient confirmer ce que nous rapportent les anciens historiens orientaux au sujet de la fabrication des étoffes et qu'enfin cette inscription, si courte qu'elle soit, nous apprend des expressions arabes tombées, depuis, en désuétude au profit d'expressions étrangères<sup>1</sup>.

Qu'il me soit permis tout d'abord de donner ici le texte arabe et la traduction de cette inscription:

بِسْمِ اللَّهِ بِرَكَّةٍ مِنْ اللَّهِ لِعَبْدِ اللَّهِ الْأَمِينِ مُحَمَّدِ بْنِ عَبْدِ اللَّهِ بْنِ أَبِي طَالِبٍ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ أَطَالَ اللَّهُ بِقَاءَهُ مَا أَمْرٌ بِصَنْعَتِهِ فِي طَرِيقِ الْعَامَةِ بِمِصْرَ الْفَضْلِ  
ابن الربيع مولى أمير المؤمنين

1. Le mot arabe *tirāz*, employé jadis pour désigner les ateliers des tisserands, paraît avoir été oublié depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. On lui a substitué, dans les auteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les mots *maamaḥ*, lieu de fabrication ou métier, mais, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, on emploie indifféremment les mots *warchah* et *fabriqa*, le premier emprunté à l'anglais *workshop* et le second à l'italien *fabbrica*, et on ne se doute même pas que le premier de ces mots est emprunté à une langue étrangère, car on lui donne un pluriel brisé *wirach*. Au second on donne un pluriel féminin pour en faire *fabriquât*.

« Au nom d'Allah, bénédiction d'Allah, à son serviteur Al-Amin Mohammad, émir des croyants, qu'Allah conserve ses jours ! Ceci a été fabriqué dans les ateliers publics de Misr, par ordre d'Al-Fadl, fils d'Ar-Rabie, serviteur de l'émir des croyants. »

L'inscription fait donc remonter cette pièce d'étoffe au règne du Khalife Al-Amin, fils et successeur de Haroun-ar-Rachîd, c'est-à-dire aux dix premières années du neuvième siècle de J.-C. et suppose que, déjà à cette date, la ville de Amr avait atteint un tel degré de civilisation qu'on y fabriquait des étoffes à l'usage des Khalifes de Baghdad.

A l'appui de cette hypothèse, je crois devoir citer ici un trait bien caractéristique, rapporté par Al-Qodai, à l'occasion du mariage de Qatr-an-Nada, fille de Khomaraweh, fils d'Ahmad, fils de Touloun, avec le Khalife Abbasside Al-Maotaded: On demanda un jour, raconte Al-Qodai, afin de compléter le trousseau de Qatr, 1000 ceintures de pantalon de la valeur de dix dinars chaque. Ces ceintures furent trouvées sur le champ dans le marché de Misr, sans trop de fatigue.

Ceci dit, voyons maintenant comment cette inscription confirme les récits rapportés par les écrivains orientaux:

Al-Fakihi, dans son histoire de la Mecque, dit en effet avoir vu à la Kâabah des tentures fabriquées en Egypte, auxquelles il donne des dates antérieures ou postérieures à celle qui fait l'objet de cette communication. Des nombreuses tentures qu'il décrit, trois portent des inscriptions tout à fait identiques à celle d'Al-Amin, sauf pour les lieux de fabrication et les noms des personnages. La plus ancienne, portant la date de 159 de l'hégire (775 J.-C.), a été fabriquée à Tinnis<sup>1</sup>.

L'auteur de l'histoire de Damiette parle en ces termes de la ville de Tinnis:

1. Al-Fakihi cite également une tenture sortant des ateliers de Tounah et portant le nom de Haroun-ar-Rachîd.

Maqrizi, parlant de cette localité, dit: « Parmi les dépendances de la province de Tinnis, était un village nommé Tounah, où se fabriquaient des étoffes semblables à celles de Tinnis et où parfois on exécutait des tentures de la Kâabah. »

La troisième tenture citée par Al-Fakihi, provient des ateliers des Chatah, renommée aussi pour ses étoffes. Cette localité se trouvait, d'après le témoignage d'Al-Maqrizi, dans le voisinage de Tinnis et de Damiette.

« Tinnis était une grande ville dans laquelle se trouvait un grand nombre de monuments des anciens. Les habitants en étaient riches et opulents. La plupart d'entre eux étaient des tisserands. C'est là qu'étaient tissés les vêtements dits *choroubs* dont on ne retrouvait nulle part dans le monde les pareils. C'est là aussi qu'on tissait, à l'usage personnel du Khalife, une robe nommée *badanah* ne renfermant en chaîne et trame que deux onces de fils; le reste était tissé en or. Cette robe était d'un travail si habilement fait qu'on n'avait plus besoin ni de la couper ni de la coudre. La valeur de cette robe atteignait mille dinars. Aucune robe en lin simple, sans fil d'or, n'était vendue à 100 dinars, sauf celles de Tinnis et de Damiette.

« Dans la ville de Tinnis, on fabriquait des étoffes pour en faire des tentures pour la Kâabah. A Chata, Difou, Damirah, Tounah et dans les îles voisines, on fabriquait également des tissus très fins, mais qui restaient bien inférieurs à ceux de Tinnis et de Damiette. L'exportation de ces étoffes dans l'Iraq produisait par an, jusqu'après l'an 360 de l'hégire (970 J.-C.), de vingt à trente mille dinars. »

Une autre localité connue pour ses ateliers fut le village de Dabiq. « Ce village, dit Maqrizi, dépendait de Damiette. On y fabriquait des étoffes brochées d'or et des turbans de lin teint. »

Alexandrie aussi était renommée pour ses étoffes. Voici ce que rapporte Maqrizi à ce propos:

« Les vêtements tissés dans cette ville n'ont pas de pareils (au monde). Ils sont exportés dans toutes les régions de la terre. Parmi les étoffes fabriquées en lin, on cite celle dite « Chirb » qui se vend son poids d'argent. Le tissu de Chirb brodé se vend contre plusieurs fois son poids d'argent. »

Tels étaient les centres de manufactures d'étoffes en Égypte et tel était leur état jusqu'à la moitié du IV<sup>e</sup> siècle de l'Hégire.

Quant à l'organisation de ces ateliers jusqu'à cette date, je ne peux rien vous en dire, malgré les recherches multiples que j'ai faites dans les auteurs arabes.

Le silence de ces auteurs s'explique par le fait que l'Égypte, pendant ce laps de temps, ne constituant qu'un simple Vilayet dépendant de Baghdâd, tantôt isolée, tantôt jointe à la Syrie, ne pouvait avoir une cour ayant un grand entourage, ni compter un

nombre important de fonctionnaires ayant besoin d'une grosse quantité d'étoffes pour leur habillement.

C'est pourquoi les gouverneurs ne voulaient point se mêler des affaires de ces ateliers<sup>1</sup>. Tout l'intérêt qu'ils leur portaient se résumait en une certaine redevance qu'ils imposaient aux maîtres de ces ateliers.

Cette redevance, majorée par quelques gouverneurs injustes tels qu'Ibn Al Modabbir, était réduite par d'autres gouverneurs magnanimes tels qu'Ibn Touloun.

Mais lorsque l'Égypte devint la capitale du Khalifat Fatimite et que le premier de ces Khalifes eut amené avec lui du Maghreb sa nombreuse famille et les gens de sa cour, les choses changèrent complètement. On ne se contenta pas d'imposer aux ateliers de lourdes charges, mais on leur fit encore concurrence en créant des fabriques Khalifales.

A ce sujet les auteurs nous renseignent à profusion.

Sur le premier point, Maqrizi dit :

« Lorsque Yacoub, fils de Killis, vizir d'Al-Moezz, fut nommé intendant des finances de l'Égypte, il fit disparaître cette industrie par ses vexations ».

Sur le deuxième point, le même auteur rapporte, sous le titre de Dar Ad-Dibâg (Hôtel du brocart), le passage suivant :

« Le palais du vizir Yacoub, fils de Killis, au Caire, fut transformé, par le vizir Al-Afdal, en ateliers où se fabriquaient les étoffes de brocart et de soie. La direction de ces ateliers était toujours confiée aux grands personnages du royaume ».

Ibn Mamâti, contemporain des derniers Khalifes Fatimites, parlant du Tirâz comme propriété Khalifale, dit textuellement :

« Ce service comporte un directeur général ناظر, un contrôleur متولى, un directeur (des travaux) مشارف, et deux comptables شاهد<sup>2</sup>. Si la direction du magasin des vêtements a besoin de faire fabriquer un certain nombre de pièces d'étoffes, elle en dresse une liste, mentionne

1. En effet notre inscription donne au mot *tiraz* طراز le complément العامة public, opposé du mot *Khassah* privé, qui n'est employé que sous les Khalifes Fatimites pour marquer que les ateliers leur appartenaient ou leur étaient propriété exclusive.

2. Ibn Mamâti donne des détails très précieux à propos de ces fonctions (Voir Qawânin ad-Dawin, édition Al-Watan 1299 H., page 7 et suivantes).

en regard de chaque article la somme qu'elle désire déboursier pour sa confection et la quantité de fils d'or qu'elle compte y introduire et communique cette liste ainsi détaillée aux services des ateliers.

« Une fois la fabrication terminée, le service des ateliers remet au magasin des vêtements, les articles fabriqués, et lui communique en même temps un état indiquant le prix de revient de chaque catégorie.

« A la réception des vêtements et de l'état qui les accompagne, la direction du magasin fait estimer les articles fabriqués. Si le résultat de l'estimation fait ressortir que leur valeur réelle est de beaucoup supérieure aux prix de revient, on se contente de constater que les employés des ateliers sont d'honnêtes gens. Si, au contraire, l'estimation est défavorable, la direction des magasins prépare une note relatant le montant du déficit et le réclame aux employés des ateliers. Ceux-ci en effectuent le paiement et le réclament à leur tour aux ouvriers tisseurs d'or. Si la chose se répète maintes fois, on constate que ce sont de malhonnêtes gens ».

A propos du belvédère dit de la gazelle, Maqrizi, sur la foi d'un autre historien contemporain des Fatimites, rapporte ce qui suit :

« Ce belvédère, après avoir servi de résidence au prince Aboul-Qâsim, fils d'Al-Moustancir, fut destiné à la descente du directeur général du Tirâz. Ce département avait, lors du vizirat d'Al-Afdal, fils d'Amir Al-Giouche, un budget fixe de 31,000 dinars, dont 15,000 pour l'étoffe elle-même et 16,000 pour l'or. Sous le vizirat d'Al-Ma'amoun, ce budget fut porté à 43,000 dinars et enfin sous le règne du Khalife Al-Amir, il fut doublé. »

Dans un autre historien de l'époque, nous lisons :

« A la tête du département du Tirâz, qualifié toujours le noble, est un directeur choisi parmi les hauts dignitaires du turban et du glaive. Il jouit d'égards tout spéciaux de la part du Khalife. Il a une résidence officielle à Damiette, une autre à Tinnis et enfin partout dans les autres centres de fabrication d'étoffes. Il est un des fonctionnaires les mieux rétribués.

« Sous ses ordres et, pour faire exécuter les commandes adressées aux village se trouvent cent hommes. A sa disposition sont un *âchâri* (sorte de Dahabieh) et trois barques dont les raïs et les matelots ne les quittent jamais et qui sont payés par le divan.

\*

« Lorsque ce directeur se rend au Caire avec les effets fabriqués spécialement pour le Khalife, tels que le parasol, le costume *ad hoc*, le *badanah* et le costume destiné aux vendredis, on le reçoit avec une grande cérémonie et, jusqu'à son retour à sa résidence, on met à sa disposition une monture du Khalife. Il descend au belvédère de la gazelle qui est une des villas de plaisance des Khalifes, sur le bord du Khalig. Il ne lui est point permis de descendre ailleurs, quand bien même il aurait dix maisons en ville. Pendant son séjour là, il est traité, non comme un fonctionnaire, mais comme un hôte de distinction. On lui fixe un jour pour se rendre à l'intérieur du Palais, où, sous les yeux du Khalife, il fait ouvrir une à une les cassettes des vêtements et en confie le contenu au préposé de la garde-robe. Cette réception est suivie d'une cérémonie quand la fabrication convient au goût du Khalife.

« En effet, une fois l'exposition terminée et les formalités de la réception accomplies, le Khalife accorde au directeur du Tirâz des habits d'honneur consistant en vêtements de dessous. Pareil honneur n'était accordé à personne.

« Ce directeur a un suppléant choisi dans sa famille, qui le remplace quelquefois quand il ne peut pas quitter sa résidence. Ce suppléant doit être ou son fils ou son frère; car la responsabilité de cette charge est très grande. Il reçoit mensuellement 70 dinars, son suppléant en reçoit vingt.

« L'emballage des vêtements dans les caisses destinées à leur transport de la fabrique au palais du souverain se fait en présence du gouverneur de la localité, spécialement invité à cet effet. Les assistants, y compris le gouverneur, doivent se tenir debout par respect pour le parasol et les effets Khalifaux; seul le directeur des ateliers reste assis dans son fauteuil. »

Dans un chapitre fort intéressant, Maqrizi parle en ce termes du magasin d'habillements:

« Ibn Abou Tai rapporte que le Khalife Al-Moezz, construisit une maison à laquelle il donna le nom de Daroul Kissouah, où étaient confectionnées toutes sortes d'habits en soie qu'il distribuait, hiver comme été, à ses employés de tout rang qu'ils fussent; leurs enfants et leurs femmes recevaient aussi des vêtements. Il fit de cela une loi écrite que ses descendants devaient suivre strictement. Aussi tiraient-

ils de ces magasins des vêtements qu'ils distribuèrent à leurs serviteurs, à leurs suites et enfin à tous ceux qui leur étaient attachés, grands et petits, riches et pauvres, hiver comme été, depuis le turban jusqu'au caleçon. »

Un autre historien rapporte que les effets d'habillement distribués à l'occasion de l'arrivée de l'hiver de 516, par le vizir Al-Ma'moun, chargé de la distribution, étaient au nombre de 14,305, contre 8,775 pièces distribuées au temps d'Al-Afdal.

Après avoir donné des détails très curieux sur les vêtements du Khalife lui-même, ceux de ses différentes femmes — et il les désigne par le nom de leurs eunuques — enfin ceux de leurs serviteurs et de leurs domestiques qui servent à table, le même auteur (Maqrizi) dit :

« Le service des magasins de vêtements comporte une grande dignité. Ces magasins sont au nombre de deux : un magasin extérieur dont le préposé est toujours un grand dignitaire de la suite du Khalife, eunuque ou autre. Ce magasin contient une très grande quantité de vêtements de toutes couleurs, d'hommes et de femmes, de la fabrication de Dabiq, du Caire, etc. On y porte aussi les vêtements fabriqués spécialement aux ateliers de Tinnis, de Damiette et d'Alexandrie. À ce magasin est attaché le maître des ciseaux, chef des tailleurs et ses hommes qui ont des ateliers pour leurs travaux.

« Les vêtements y sont coupés au fur et à mesure des commandes. De ce premier magasin, les habits destinés au Khalife sont transportés au magasin intérieur confié à la garde d'une dame connue sous le nom de « belle magasinnière. »

« Avec elle se trouvent trente jeunes filles. Le Khalife ne change jamais ses vêtements que dans ce magasin, n'ayant point d'habits chez ses femmes.

« De ce magasin dépend un jardin Khalifal, situé sur le bord du Khalig et dans lequel on cueille, hiver comme été, la jonquille et le jasmin pour parfumer les vêtements. »

Ici, je crois devoir emprunter à Nassiri Khosrau, voyageur persan, qui nous a laissé des relations de son voyage en Syrie, en Palestine, en Égypte, en Arabie et en Perse, pendant les années de l'hégire 437-444 (1035-1042), dans un ouvrage fort intéressant, le passage suivant au sujet de Tinnis :

« Tinnis est une île sur laquelle on a bâti une belle ville qui est

assez éloignée de la terre ferme pour que, du haut des terrasses des maisons, on ne puisse apercevoir le rivage ; elle est fort peuplée<sup>1</sup> et les bazars en sont beaux. On y voit deux grandes mosquées et l'on peut évaluer à dix mille le nombre des boutiques. Il y en a cent qui sont occupées par des parfumeurs<sup>2</sup>.

« On tisse à Tinnis des *qaçab* (étoffe de lin d'une extrême finesse) de couleur ; cette étoffe sert à faire des turbans, des calottes et des vêtements de femme. On ne fabrique, en aucun lieu, d'aussi beau *qaçab* de couleur<sup>3</sup>. Le *qaçab* blanc se fait à Damiette. Celui qui est tissé dans les ateliers du sultan (Khalife) n'est ni vendu, ni donné.

« Il m'a été raconté que le souverain de Fars avait envoyé vingt mille dinars à Tinnis, pour qu'on lui achetât un vêtement complet fait avec l'étoffe réservée pour le sultan. Ses agents séjournèrent plusieurs années dans la ville sans avoir pu faire cet achat. Les ouvriers qui travaillent pour le prince sont d'une grande habileté<sup>4</sup>. L'un d'eux, me fut-il dit, avait tissé une pièce d'étoffe destinée à faire le turban du sultan<sup>5</sup> ; il reçut pour ce travail la somme de cinq cents dinars. J'ai vu ce turban ; on l'estimait quatre mille dinars.

« C'est aussi à Tinnis et nulle part ailleurs, que l'on fabrique l'étoffe appelée *bouqualemoun* dont la couleur change selon les différentes heures du jour. On l'exporte dans les pays de l'occident et de l'orient.

1. L'auteur dit plus loin que la ville comptait 50,000 habitants.

2. M. Schefer, traducteur de cet ouvrage, ajoute au texte des notes très savantes. Il dit, sur la foi des auteurs arabes, qu'en dehors des 2 grandes mosquées, la ville en renfermait 100 autres petites, avec des minarets fort élevés, 72 églises, 36 bains et 36 pressoirs pour l'huile, 160 moulins et fours et 5,000 métiers à tisser des étoffes.

3. Prisse d'Avenne dans l'*Art Arabe* donne plusieurs planches de copies d'étoffes orientales, entre autres, la planche CXLIX (149) qu'il intitule: « Fragment d'une étoffe conservée dans l'Église de Nivelles (XIV<sup>me</sup> siècle) » qui est encore travaillée de nos jours en soie avec les mêmes dessins et couleurs et à Mouhallet-el-Koubra.

4. M. Schefer dit, sur le témoignage de Yaqout, que les artisans de Tinnis étaient coptes et que ses étoffes si élégantes et si délicates étaient tissées par des ouvriers d'habitudes malpropres qui ne se lavaient jamais les mains et se nourrissaient des poissons frais, salés ou marinés exhalant une odeur insupportable.

5. Maqrizi dit que ces turbans mesuraient cent coudées de longueur et contenaient des pièces appliquées tissées d'or. La quantité d'or que renfermait ainsi le turban valait cinq cents dinars, non compris le prix de la soie et du fil. Ces turbans furent inaugurés, ainsi que d'autres étoffes, au temps d'Al-Aziz, fils d'Al-Mœzz, en l'an 365 (975) et employés jusqu'à la mort de ce Khalife, survenue en 385 (996).



« On m'a dit que l'empereur de Grèce avait offert cent villes au sultan, à la condition de recevoir Tinnis en échange. Le sultan rejeta cette proposition. Le désir de posséder la ville qui produit le *qaçab* et le *bouqualemoun* avait porté l'empereur à faire cette demande.

« Des personnes dignes de foi m'ont affirmé que cette ville rapportait chaque jour mille dinars au trésor du sultan. Un percepteur unique le reçoit de la population et en fait la remise au trésor de l'État à époque fixe. Personne ne refuse de verser ses contributions et aucune taxe n'est prélevée arbitrairement.

« Le *qaçab* et le *bouqualemoun* fabriqués pour le sultan sont payés à leur juste valeur. Les ouvriers travaillent donc avec plaisir pour lui, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays où l'administration et le souverain imposent des corvées aux artisans<sup>1</sup>. On tisse en *bouqualemoun* les couvertures des litières que l'on place sur les chameaux et les tapis de selles destinés à l'usage particulier du sultan. »

J'emprunte au savant traducteur de cet ouvrage la note historique suivante :

« Tinnis fut pillée en 548 (1153) par les galères de Sicile, qui, vingt-trois ans plus tard en 571 (1175) tentèrent inutilement un coup de main sur la ville. En 575 (1180), dix galères franques parties d'Asqalan mirent Tinnis à sac. Le sultan Salah ad-Din donna en 588 (1192) aux habitants l'ordre d'évacuer la ville et il n'y laissa qu'une garnison pour occuper la citadelle. Les fortifications furent rasées en 624 (1226) par Al-Malik Al-Kamil Mohammad. Fra Nicolo da Corbizzo, qui aborda à Tinnis en 1345, y trouva un émir qui préleva une taxe sur lui et sur ses compagnons de voyage.

« Gillebert de Lannoy donne une très intéressante description des ruines de cette ville qu'il visita entre 1421 et 1423. »

Je termine cette étude par une note que m'a adressée un ami qui a visité Damiette et ses environs, ainsi que les ruines de Tinnis, en ces dernières années. La voici :

« Tinnis — la Tennesos des Grecs — située sur un îlot du lac

1. Ce témoignage de Nassiri Khossrau, lequel était seulement de passage à Tinnis, ne contredit pas les assertions au sujet des vexations que l'industrie de Tinnis a eu à subir de la part des Khalifes Fatimites ; il viendrait, au contraire, les confirmer dans une certaine mesure, vu le chiffre élevé de la taxe qui, à son dire, était imposée à la population de cette ville.

Menzaleh, à quelques milles à peine de Port-Saïd, était, à l'époque romaine, une ville florissante, réputée pour ses fabriques d'étoffes et ses verreries. Il y a quelques années, les ruines en étaient encore considérables, et les tombeaux de sa nécropole avaient leurs petites chapelles aux murs crépis de plâtre, badigeonné de rouge et de noir. L'enlèvement de la brique ayant été permis, il y a trois ans, pour la construction des maisons de Menzaleh, tout a été dévasté, et aujourd'hui il n'en reste aucun vestige. Tout au plus, retrouve-t-on, sous les gravats qui recouvrent le sol, les citernes des maisons. Au centre de la ville, cependant, des thermes qui furent conservés après la conquête d'Amr sont reconnaissables. De la ville arabe, qui jusqu'à l'époque des Croisades remplaça la ville romaine, et resta tout aussi florissante qu'autrefois, rien non plus n'a subsisté. Elle avait conservé la tradition de la fabrication des riches tissus, et c'était là aussi que l'Égypte s'approvisionnait des faïences translucides (dont Nassiri Khossrau nous parle). Les débris qui jonchent le sol ne laissent aucun doute à cet égard. Les poteries à émail stannifère ou à reflets métalliques y abondent également.

« Tinnis avait été la patrie de Chatah, converti à l'arrivée de Amr, et qui, parti de son île avec quelques compatriotes, qui, comme lui, avaient reçu la foi, vint assiéger Damiette, défendue par les troupes de l'empereur de Bysance, et finit par l'enlever de vive force<sup>1</sup>. Son

1. Cette assertion se modifie ainsi par les auteurs arabes: Chata, dont la ville tire son nom, était fils d'Al-Hamouk et neveu d'Al-Moqauqas. Son père commandait à Damiette à l'arrivée des Arabes en Égypte.

Lorsque Amr eût conquis la forteresse de Babylone d'Égypte et qu'il se rendit maître du pays, il envoya, pour s'emparer de Damiette, une armée qui assiégea la ville et s'empara de ses remparts; Chata, avec deux mille de ses compagnons, sortit de la ville et alla se joindre aux musulmans.

Maîtres de Damiette, les musulmans eurent à lutter contre le prince de Tinnis. Chata se rendit à Bourollos, à Damirah, à Ashmoun-Tannah et appela les habitants aux armes. Ceux-ci se rejoignirent à lui pour combattre les gens de Tinnis. Chata partit donc avec ses partisans auxquels se réunirent les musulmans de Damiette et les renforts expédiés par Amr, pour livrer bataille aux gens de Tinnis. Dans la rencontre des deux armées, Chata combattit avec un courage admirable et tua douze des plus fameux guerriers de Tinnis. Il mourut le vendredi 18 Châaban de l'an 21 de l'hégire (19 juillet 642). On l'enterra en dehors de Damiette, à l'endroit où est encore aujourd'hui son tombeau. On lui éleva un mausolée où les gens s'assemblent chaque année le 15 du mois de Châaban; on s'y rend en foule de tout les villages d'alentour et cet usage se pratique encore à présent.

tombeau, aujourd'hui isolé sur un promontoire qui s'avance dans le lac, juste en face de Damiette, marque la place où les assiégeants abordèrent jadis. Des ruines assez nombreuses, recouvertes en partie par les sables des dunes, marquent la place de monuments qui constituèrent autrefois une bourgade. Leur proximité de Damiette est telle qu'on doit les considérer comme formant la banlieue de cette ville, qui fut le vrai centre, où les arts somptuaires de l'époque Khalifale se développèrent complètement.

« De la Damiette d'alors, rien ne subsiste non plus, la ville ayant été rasée à l'arrivée de l'expédition des Francs. La nouvelle ville, bâtie sous les sultans Baharites, est l'une de celles qui ont conservé le plus le caractère du moyen âge. Les palais y sont nombreux qui gardent l'empreinte de l'art du XIV<sup>e</sup> siècle. Seule, la mosquée de Chatah, épargnée par la destruction, lors de la démolition de la cité, occupe le centre du Bahr-ed-dam, entourée des sépultures du Chatah. »

Comme vous le voyez, Messieurs, l'Égypte du moyen âge possédait d'importantes villes manufacturières.

Espérons la renaissance de l'industrie nationale dans un avenir plus ou moins prochain.

ALI BEY BAHGAT.

